

REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL
Une clarification opportune

La nouvelle composition du Gouvernement est de nature à clarifier les responsabilités des ministres et secrétaires d'Etat, et devrait permettre de traiter les dossiers prioritaires avec une efficacité supplémentaire.

Surtout, ce remaniement répond directement à la demande faite par l'UPA au Président de la République en juin dernier, en faveur d'un portefeuille dédié à l'Artisanat, au Commerce et aux PME, étendu maintenant au Tourisme et au secteur des Services. Cette architecture tend à accompagner la volonté de l'UPA de donner à notre pays un projet de société s'appuyant sur le formidable potentiel de l'économie de proximité.

Par ailleurs, la nomination d'un secrétaire d'Etat en charge de l'Emploi apparaît particulièrement opportune. Sous la responsabilité de Christine Lagarde, il lui incombera notamment de mettre en oeuvre la réforme visant à rationaliser le marché de l'emploi et passant par la fusion de l'ANPE et des Assedic. Ce dossier est primordial pour l'UPA qui se donne pour mission de combattre les difficultés de recrutement rencontrées par les chefs d'entreprise artisanale.

-UPA-

53, rue Ampère – 75017 Paris - Tél. : 01.47.63.31.31 - Fax : 01.47.63.31.10 - Mel : upa@upa.fr

Contact presse :

Jean-Côme Delerue – Tél : 01.47.63.31.31 – 06.77.64.40.78